



L'HYDRAULIQUE DOUCE

Eau infiltrée | Sols préservés

L'hydraulique douce regroupe des techniques visant à gérer les eaux pluviales le plus en amont possible, pour favoriser leur infiltration lente et réduire les ruissellements et l'érosion.

Cette technique s'appuie sur la mise en place de petits aménagements tels que les haies, les fascines, les mares, les talus ou encore les fossés.

Lorsqu'ils sont placés stratégiquement et multipliés sur le territoire, ces "petits" aménagements jouent un rôle majeur dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant.



QUELS BÉNÉFICES ?

POUR L'ENVIRONNEMENT

- Protège les sols du ruissellement
- Favorise l'infiltration
- Lutte contre l'érosion
- Protège la ressource en eau pour l'alimentation humaine et les cours d'eau en limitant les transferts de matières en suspension.
- Outre leur vocation hydraulique, ils ont également un impact bénéfique sur la biodiversité et le paysage

POUR L'EXPLOITANT AGRICOLE

- Limite les départs de terre et évite la formation de ravines qui compliquent le travail des parcelles
- Améliore la fertilité du sol et augmente la matière organique
- Protège le troupeau ou la culture proche contre le vent, le froid, le soleil
- Améliore la qualité des productions
- Réduit les coûts de production
- Diversifie les productions (bois, fruit,...)

POUR LA COLLECTIVITÉ

- Protège les biens et les personnes des inondations et des coulées de boue.
- Limite l'envasement des ouvrages de stockage hydraulique
- Préserve les routes des dégradations causées par les ruissellements
- Améliore le cadre de vie
- Réduit les impacts de l'activité agricole sur le changement climatique (stockage de carbone)

ENTREtenir CE QUI EST DÉJÀ PRÉSENT

Conscients de l'intérêt de gérer l'eau, les anciens ont placé judicieusement des haies, des mares et des bosquets dans les parcelles.

Il est de notre responsabilité de préserver et ces aménagements, de les gérer pour qu'ils restent efficaces.

Ces aménagements doivent retrouver une place à part entière au sein de l'exploitation à l'image de nos aînés qui savaient en tirer les meilleurs bénéfices.



Plus d'infos :

SMBV Arques
7 rue du G^e Leclerc
76270 Neufchâtel-en-Bray
02 35 17 55 33
infos@bvarques.fr



www.bvarques.fr



Suivez-nous!



MARE



Une mare tampon permet de réguler les débits de ruissellement et de réduire les surfaces inondées.

L'eau peut provenir des parcelles cultivées en amont, de la voirie, des toits des bâtiments ou de la cour de ferme.

- + Une mare c'est aussi une réserve d'eau pour lutter contre les incendies, pour l'arrosage...C'est également un point d'eau pour le gibier et la faune, une contribution à la qualité du paysage et à la biodiversité.

HAIE



Une haie permet de ralentir les écoulements et favorise ainsi l'infiltration de l'eau et le dépôt de la terre hors des zones vulnérables.

- + **Une haie c'est aussi :**
 - Une protection contre le vent, le froid, le soleil pour le troupeau ou la culture proche,
 - Une source de biodiversité (réserve d'insectes auxiliaires, abri et nourriture pour les perdrix et les lièvres...),
 - Un élément fort dans le paysage,
 - Une source d'énergie pour le chauffage (bois déchiqueté).

FASCINE



Placée dans l'axe d'écoulement, une fascine sert à **freiner les ruissellements et provoquer la sédimentation de la terre.** Cet aménagement linéaire simple joue un rôle de filtre en piégeant les sables et les limons transportés par les ruissellements. Il permet aussi de **limiter l'érosion** sur plusieurs dizaines de mètres en aval en diminuant la vitesse de l'eau..

- + La fascine vivante, réalisée avec des pieux en saule qui prennent facilement racine deviendra à terme une haie. La fascine vivante est à privilégier à la fascine en bois mort car beaucoup plus pérenne.

ZONE ENHERBÉE



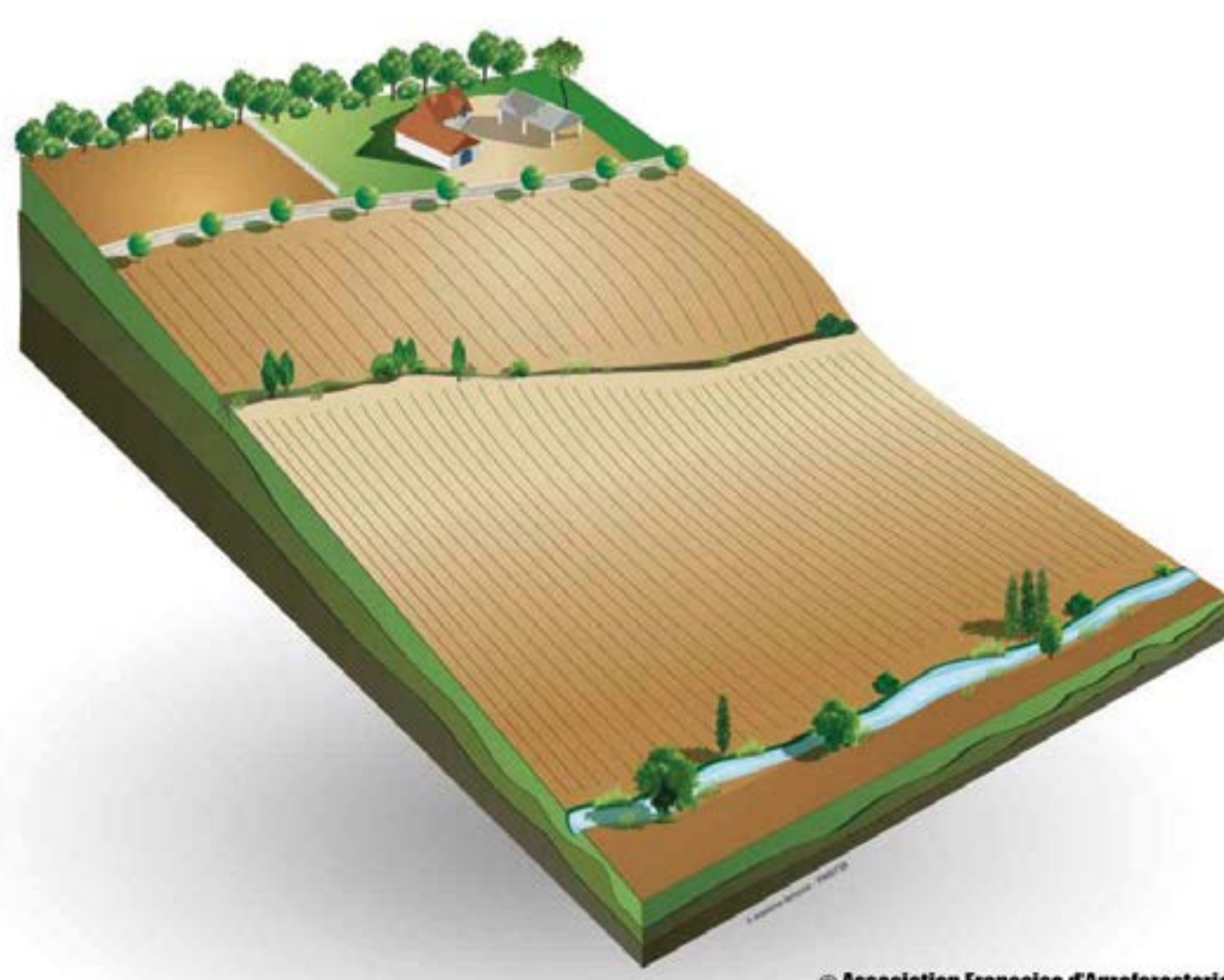
L'enherbement assure une efficacité maximale dans :

- **La lutte contre l'érosion** dans les fonds de vallon, sur les fourrières et les versants pentus,
- **Le dépôt des particules** contenues dans le ruissellement et l'**épuration des eaux** venant de l'amont,
- **L'infiltration** d'une partie des ruissellements venant de l'amont.

- + Les zones enherbées limitent les transferts de produits phytosanitaires et de fertilisants. Elles constituent un lieu de gîte, de nourriture et de reproduction pour la faune de plaine et les auxiliaires de cultures. Une bande enherbée est préférable à une ravine qui ne serait pas franchissable à la récolte et devra être rebouchée.

LA COUVERTURE VÉGÉTALE DES SOLS

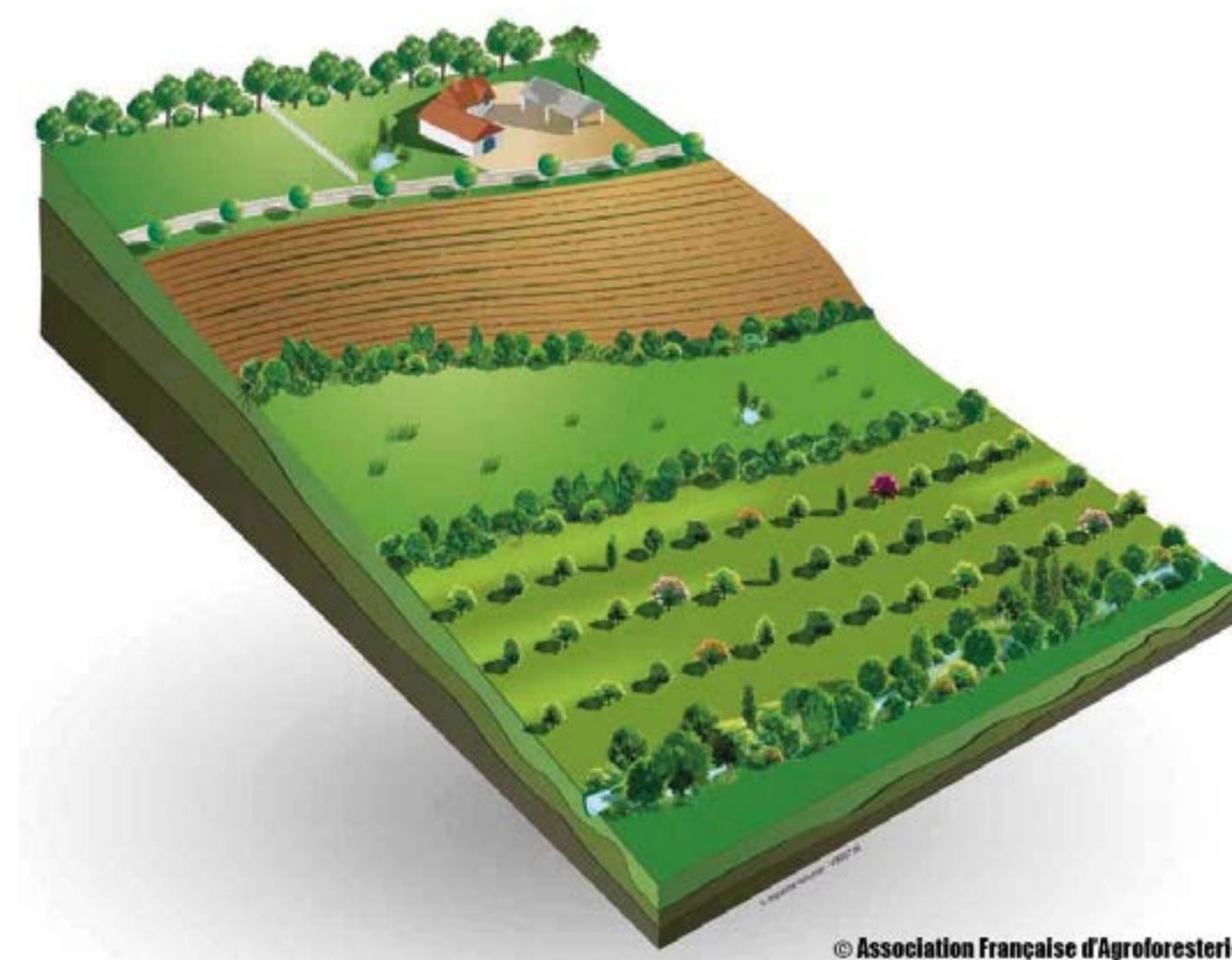
UN REFLEXE GAGNANT / GAGNANT



PAYSAGE APPAUVRI

Pas de couverture végétale permanente, ni d'élément fixe pour maintenir le sol, préserver l'eau et la biodiversité.

- ➔ **Stagnation de rendements agricoles et problèmes environnementaux :** érosion, pollution, diminution de la quantité d'eau disponible, chute de la biodiversité, dysfonctionnements micro-climatiques...



PAYSAGE ENRICHI

Couverture végétale permanente (cultures, intercultures, arbres). Maintien des éléments du paysage (haies, mares,...)

- ➔ **Capacité du milieu à préserver les ressources naturelles** (sol, eau, air, biodiversité...) Protection climatique. Diversification des productions.

L'AGRICULTURE DURABLE PASSE PAR L'APPLICATION DE CES PRATIQUES DÈS AUJOURD'HUI.